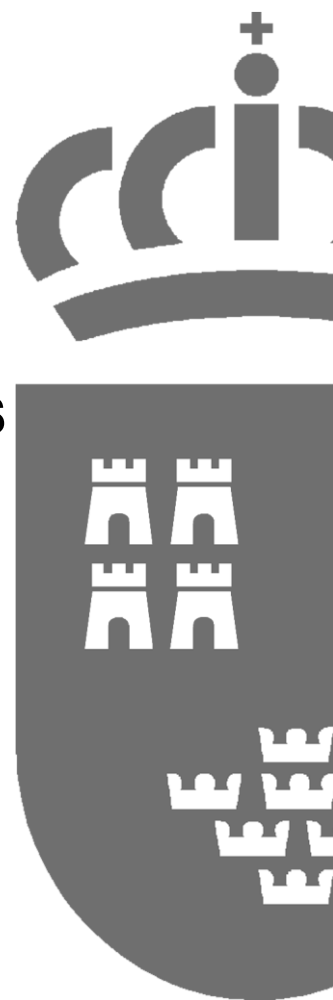




Región de Murcia
Consejería de Educación y Universidades
Dirección General de Innovación
Educativa y Atención a la diversidad



ESCUELAS OFICIALES DE IDIOMAS DE LA REGIÓN DE MURCIA

**PRUEBA TERMINAL
ESPECÍFICA DE
CERTIFICACIÓN**

**NIVEL INTERMEDIO
CONVOCATORIA
SEPTIEMBRE 2017**

**CUADERNO
DEL CORRECTOR**

CUADERNO DEL CORRECTOR

**NI
FRANCÉS**

DOCUMENT N°1 : LA LÉGENDE DU VENDÉE GLOBE RESTE INTACTE.**LA LÉGENDE DU VENDÉE GLOBE RESTE INTACTE.**

La huitième édition du Tour du monde **en solitaire, (0)** sans escale, part dimanche 6 novembre des Sables d'Olonne.

Le renforcement des règles de sécurité a rendu la course moins dangereuse, (1) mais le Vendée Globe mérite encore son surnom d'Everest des mers.

Cette histoire date du 25 décembre 1996, une des journées les plus spectaculaires des 27 ans d'existence du Vendée Globe, lancé en 1989. Le navigateur Raphaël Dinelli envoie un message : « Rafales à 70 nœuds (près de 140 km/h), deux chavirages*, beaucoup de dégâts. ». **Le concurrent le plus proche, l'Anglais Pete Goss, modifie son itinéraire pour venir à son secours (2)** et retrouve le naufragé dans l'eau, accroché à un cordage, seule ligne de survie le reliant à son bateau couché par les vagues.

« Raphaël était près de la mort, il s'est donné sa propre chance », dit le sauveteur au cours d'une émission radio restée célèbre quelques heures après le sauvetage. **Raphaël Dinelli passe ce jour-là près d'une mort qui n'épargnera pas tout le monde. (3)** Quelques jours plus tard, **on perd toute nouvelle de Gerry Rooks, qui n'en donnera plus jamais. (4)** L'homme est-il tombé à la mer ? Son bateau a-t-il été percuté ? On ne le saura probablement jamais.

La deuxième édition de 1992, marquée, elle, par deux disparitions, est aussi celle d'un épisode qui a fait basculer la course dans la légende du sport. Blessé au visage, le navigateur Bertrand de Broc s'est sectionné l'extrémité de la langue qu'il s'est recousue lui-même, **en suivant sur la radio de bord les conseils opératoires du médecin de la course. (5)**

Mais ce n'est pas tout pour lui, puisqu'à la suite d'un problème technique, il se résigne à abandonner en Nouvelle-Zélande. Sans garder rancune à la course, **il va recommencer trois fois, (6)** jusqu'à cette édition 2016 où à 56 ans, il repart pour la quatrième fois sur les océans.

« C'est une folie mais on ne s'en fatigue pas », affirme-t-il aujourd'hui à l'heure de larguer les amarres. « C'est si rare à notre époque d'aller au bout de ses rêves », complète Stéphane Le Diraison, qui combine une carrière d'ingénieur avec un premier départ pour ce qui reste l'Everest des mers.

Entre drames, exploits, aventures humaines, exploits de Géo Trouvetout capables de sauver leur équipée avec deux bouts de ficelle, le Vendée Globe laisse derrière elle **tous les quatre ans (7)** un goût d'aventure au cœur de l'hiver. À l'heure où les Terriens se couvrent pour sortir chercher le pain, il se trouve une bande de téméraires – **sans femme cette année – (8)** pour aller défier les mers les plus inhospitalières de la planète.

« Des millions de gens partent tous les jours à l'autre bout du monde en avion, mais ceux qui ont réussi à en faire le tour seul sur un bateau sont rares et ils font encore rêver, même si les méthodes de communication rendent les choses moins dangereuses aujourd'hui », explique Isabelle Autissier, une des deux premières femmes – avec Catherine Chabaud – à s'être laissés fasciner par les charmes de l'hémisphère sud, en 1996.

D'après Jean-françois Fournel © <http://www.la-croix.com>, 2 Novembre 2016

ÉPREUVE N°1 : Après avoir lu le document 1 « La légende du Vendée Globe reste intacte », dites si les affirmations sont vraies (V) ou fausses (F). Attention, vous devez obligatoirement justifier les réponses fausses en citant le texte.
L'option 0 est un exemple. NOTE : ____ / 8 points

0. Le Vendée Globe est une course en mer par équipes.

F	Le Vendée Globe est une course en mer en solitaire.	✓
----------	--	---

1- La course comporte autant de risques qu'à ses débuts.

F	Le renforcement des règles de sécurité a rendu la course moins dangereuse.	
----------	---	--

2- Dans des situations extrêmes, la solidarité entre les participants a été un facteur décisif.

V		
----------	--	--

3- Raphaël Dinelli a été sur le point de disparaître en mer lors d'une compétition.

V		
----------	--	--

4- Gerry Roofs a connu le même sort.

F	On perd toute nouvelle de Gerry Roofs, qui n'en donnera plus jamais.	
----------	---	--

5- Dans les cas graves, un médecin se déplace jusqu'au bateau.

F	En suivant sur la radio de bord les conseils opératoires du médecin de la course.	
----------	--	--

6- Après son accident en 1992, Bertrand de Broc a abandonné sa carrière de navigateur.

F	Il va recommencer trois fois.	
----------	--------------------------------------	--

7- Le Vendée Globe a lieu chaque année.

F	Tous les quatre ans.	
----------	-----------------------------	--

8- A chaque édition, les femmes sont au rendez-vous.

F	Sans femme cette année.	
----------	--------------------------------	--

QUELQUES ÉCOGESTES NUMÉRIQUES À ADOPTER ABSOLUMENT

Jour après jour, nous tentons de consommer de manière plus responsable, d'éteindre nos lumières, de trier nos déchets... **Quels sont nos comportements face aux technologies numériques ? [0]**

Nos pratiques sur le web ont un prix en termes de ressources minières, d'énergie, d'eau et d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Voici 10 pratiques à adopter pour diminuer votre empreinte écologique.

On reste fidèle jusqu'au bout à son vieux PC [1] L'extraction des ressources minières, la fabrication industrielle et le transport de nos futurs objets connectés concentrerait 80 % des impacts sur l'environnement, selon ecoinfo.cnrs.fr. En conservant votre ordinateur plus longtemps, l'impact de chacune de vos recherches web se trouvera largement diminué !

On recycle ses e-déchets [2] Pour réduire votre empreinte numérique, ne jetez surtout pas vos ordinateurs et autres smartphones à la poubelle ! Le site eco-systemes.fr vous propose de trouver le point de collecte le plus proche de chez vous en 3 clics, soit pour recycler l'appareil, soit pour le donner à une association.

On regarde ses émissions préférées en direct [3] Mauvaise nouvelle : Regarder sur Internet des vidéos ou des émissions en replay est aussi polluant que de fabriquer de A à Z un DVD ! Et si l'on a tendance à écouter de nombreuses fois les mêmes chansons, il serait plus écologique d'en acheter le CD.

On diminue son utilisation du cloud [4] Le stockage en ligne de ses documents est plus énergivore que le stockage sur ordinateur. Selon le blog Green IT, transporter une donnée sur le web consomme deux fois plus d'énergie que de la stocker pendant un an.

On débranche tout [5] Lorsque l'on n'utilise plus son matériel, on pense à éteindre son ordinateur; mais que se passe-t-il avec les chargeurs ? Un ordinateur en veille ou un chargeur, même s'il n'est branché à aucun équipement, continue de consommer de l'électricité.

On vide sa boîte mail [6] Conserver 30 courriels inutiles durant 1 an consommerait 222Wh, soit l'équivalent d'une ampoule laissée allumée toute la journée ! Il est donc temps de faire un peu de nettoyage (supprimer ses spams plus régulièrement, se désabonner des newsletters qui ne nous intéressent pas...)

On surveille son poids [7] L'envoi d'un courriel représenterait environ 20 grammes de CO², mais serait différent en fonction du contenu du message et du nombre de destinataires, selon l'Ademe. En privilégiant par exemple les liens plutôt que les pièces jointes, l'impact écologique serait moins lourd.

On évite les moteurs de recherche [8] 3,3 milliards. C'est le nombre de recherches effectuées chaque jour sur Google. Pourtant, selon l'Ademe, aller directement sur un site, en tapant son adresse ou en le gardant comme « favori », divise par 4 les émissions de GES !

ÉPREUVE N°2 : Lisez attentivement l'article « Quelques écogestes à adopter absolument ». Associez pour chaque paragraphe le titre qui lui correspond. Écrivez dans le tableau, le numéro correspondant à la réponse de vote choix. Attention, les propositions sont présentées sans majuscules et par ordre alphabétique. Il y a plus de titres que de paragraphes.

L'option 0 est un exemple.

NOTE : _____ / 8 points

<i>Quels sont nos comportements face aux technologies numériques ?</i>	N° 0	✓
on débranche tout.	N° 5	
on diminue son utilisation du <i>cloud</i> .	N° 4	
on en profite pour revoir les émissions à la carte.	N°	
on évite les moteurs de recherche.	N° 8	
on garde tout sur CD ou clé USB.	N°	
on ne se connecte qu'une fois par jour.	N°	
on recycle ses e-déchets.	N° 2	
on regarde ses émissions préférées en direct.	N° 3	
on reste fidèle jusqu'au bout à son vieux PC.	N° 1	
on surveille son poids.	N° 7	
on vide sa boîte mail.	N° 6	

ÉPREUVE N°1 : Après avoir écouté deux fois le document sonore 1, complétez le résumé ci-dessous avec les informations entendues. Notez vos réponses dans les cases numérotées. Attention, vous ne devez écrire qu'un mot par case.

L'option 0 est un exemple.

NOTE : _____ / 8 points

UN LOGEMENT DIFFÉRENT EN PLEIN CŒUR DE ... [0]...

Le reportage traite d'une initiative développée dans la ville de **Paris** ... [0]... qui consiste à camper au centre-ville dans un ancien **hôpital** ... [1]...

0. Paris	1. hôpital
✓	

Il s'agit d'un site qui se consacre à la réinsertion sociale et à **l'hébergement** ... [2]... d'urgence mais réunit aussi des artistes, des artisans et des associations. Il est géré par trois associations qui proposent de camper de manière atypique. Ce camping urbain est situé dans le **quatorzième** ... [3]... arrondissement.

2. hébergement	3. quatorzième

Alba est **bénévole** ... [4]... au sein des Grands Voisins. En échange de son travail, elle dort dans une **tente** ... [5]... sur place. Ce projet social réunit des salariés, des personnes en situation de précarité ou bien encore des **touristes** ... [6]...

4. bénévole	5. tente	6. touristes

Le prix d'une nuit est de **huit** ... [7]... euros et les réservations se font en ligne ou sur le site des Grands Voisins. C'est une offre unique, atypique et communautaire disponible seulement une partie de l'année puisqu'il ferme en **octobre** ... [8]....

7. huit	8. octobre

UN CAMPING EN PLEIN CŒUR DE **PARIS (0)** 2'44

110 places dans des tentes, en cabanes, en dortoirs ou dans un hamac dans le XIV^e arrondissement de la capitale, c'est ce que propose l'association *Yes We Camp* dans le cadre du projet les Grands Voisins. Un site initialement dédié à la réinsertion sociale et à l'**hébergement (2)** d'urgence situé dans un ancien **hôpital (1)**, mais qui abrite aussi une pépinière d'artisans, d'artistes et d'associations dédiées à l'économie sociale et solidaire. Le site est administré par trois associations différentes dont *Yes We Camp*, une entité donc qui propose de camper différemment et surtout à petits prix. Une offre atypique et qui fonctionne.

Reportage Soizic Bour :

Un petit zip bien familier qui rappelle des nuits en pleine campagne, au bord de la mer ou bien en plein cœur de Paris. Dans le **XIV^e arrondissement (3)**, au milieu d'un ancien hôpital réhabilité, une cinquantaine de tentes bleues sont alignées. Alba est espagnole, elle reste deux semaines au camping.

-« C'est cool de pouvoir faire ça au milieu de Paris, de la ville. Je pense que c'est un lieu assez unique à Paris. »

Alba est **bénévole (4)** sur le site des Grands Voisins et, en échange, elle est logée dans **une tente (5)** sur place.

-« A Paris, les prix, ben c'est trop cher, donc ça c'est une opportunité de faire un truc... ce soit différent. »

Une offre unique, atypique et surtout communautaire, voilà ce qu'ont voulu développer les membres de l'association *Yes We Camp* dont fait partie Julien :

-« On voit qu'il y a beaucoup de propositions d'hébergement dans Paris qui ont tendance à individualiser les services, à faire de plus en plus de chambres individuelles avec des petites salles de bain individuelles. Ici, on a plutôt vocation à partager tous les petits moments de vie. »

Partager les moments de vie, les repas et les activités sur le site toute la journée, **touristes (6)**, personnes en situation de précarité et salariés des Grands Voisins se côtoient et vivent ensemble.

-« Y avait des Italiens qui sont arrivés à vélo, au même moment, y avait des ateliers partagés auxquels participaient des résidents hébergés d'urgence et des habitants du quartier. Donc ça crée, euh, cette mini-fraction de rencontre, elle était super ! »

Les associations qui pilotent le projet des Grands Voisins cherchent avant tout à créer de la mixité sociale au sein du site.

William Dufourcq fait partie de l'association d'hébergement d'urgence *Aurore* :

« On a vraiment eu pour objectif d'avoir, euh, des structures qui venaient de tous les horizons et qui venaient d'abord avec une envie de travailler ensemble au service du social. »

Les places en tentes ont été prises d'assaut depuis l'ouverture du camping en juillet. Une nuit vous coûtera **8 euros (7)**, et si vous voulez aller camper en plein cœur de Paris, dépêchez-vous, le camping des Grands Voisins fermera ses portes en **octobre (8)**.

Et les tentes, les cabanes et autres hamacs sont disponibles à la réservation en ligne ou directement sur le site des Grands Voisins.

<https://www.franceinter.fr/emissions/grand-angle/grand-angle-12-aout-2016>

ÉPREUVE N°2 : Après avoir écouté deux fois le document sonore 2, trouvez parmi les réponses proposées celle qui est correcte.
 Notez votre réponse (a, b ou c) dans le tableau.
 L'option 0 est un exemple.

NOTE : _____ / 8 points

LES VIDE - GRENIERS* EN FRANCE

0) La pratique des brocantes et vide-greniers* en France

- a) a de plus en plus de succès.**
- b) est une activité en déclin.**
- c) est une nouvelle activité.**

1. En France, on comptabilise chaque année
 - a) 5 000 brocantes et vide-greniers et environ quinze mille adeptes.
 - b) 50 000 brocantes et vide-greniers et plus de quinze millions d'adeptes.**
 - c) 50 000 brocantes et vide-greniers et un million d'adeptes.

2. En tant que vendeur, il est permis d'y participer
 - a) autant de fois qu'on veut.
 - b) jusqu'à deux fois par an.**
 - c) plus de deux fois par an.

3. Le règlement actuel établit que le vendeur doit s'inscrire
 - a) et signer un registre commercial.
 - b) sur un registre commercial.
 - c) sur un registre et signer une déclaration.**

4. Il est possible de participer à un vide-grenier
 - a) dans un nombre restreint de régions.
 - b) partout sauf en Alsace et au Pays Basque.
 - c) sur tout le territoire national.**

5. Les tarifs de participation
 - a) sont les mêmes partout.**
 - b) varient selon le lieu d'origine du vendeur.
 - c) varient selon le lieu du vide-grenier.

6. Selon le « Code du Commerce », il est permis de vendre
 - a) des objets neufs ou d'occasion.
 - b) seulement des objets neufs.
 - c) seulement des objets personnels déjà utilisés.**

7. Le vendeur
 - a) émet systématiquement une facture.
 - b) émet une facture à partir d'un certain prix.**
 - c) n'émet jamais de facture.

8. L'acheteur bénéficie d'une garantie
 - a) sur les défauts non visibles des objets.**
 - b) sur les défauts visibles des objets.
 - c) sur n'importe quel défaut.

* vide-grenier : foire à la brocante

0	1	2	3	4	5	6	7	8
a	b	b	c	c	a	c	b	a
✓								

- Bonjour Thomas, - Bonjour Julien,

J- **Alors, la saison des brocantes, des vide-greniers bat son plein. On a d'ailleurs le sentiment qu'il y en a de plus en plus (0).** C'est vrai ça ?

T :- Ah tout à fait ! **C'est vraiment devenu un sport national avec quelque chose comme 50 000 brocantes et vide-greniers chaque année en France et quinze à vingt millions d'adeptes (1)** plus ou moins réguliers et comme tout sport, il a ses règles que les vendeurs doivent respecter, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

J : - Quelles sont ces règles justement ?

T : - **Alors, tout d'abord si vous êtes un particulier, vous ne pouvez pas participer plus de deux fois par an (2); en tant que vendeur à un, une vente au déballage, autrement dit une brocante ou un vide-grenier. C'est d'ailleurs pour ça qu'on vous demande de vous inscrire sur un registre, de signer une attestation sur l'honneur le confirmant (3).**

J : - Donc, on peut s'inscrire à n'importe quel vide-grenier ou alors seulement là où on habite ?

T : - Non, **vous pouvez aller où vous voulez (4), Julien.** En Alsace ou dans le Pays Basque, comme ça vous chante. Depuis dix ans, il n'y a plus de restriction géographique et **le Ministère de l'Intérieur vient même de préciser qu'il ne pouvait pas y avoir deux tarifs (5)** : un bon marché pour les vendeurs locaux et un autre plus élevé pour ceux qui viennent d'une autre commune.

J : - On a le droit de vendre de tout ?

T : - Ah non ! **Le "Code du Commerce" est très clair sur ce point : les particuliers sont autorisés à vendre exclusivement des objets personnels et usagés (6),** donc pas de neuf ou en même temps, si vous avez reçu deux fois le même livre à Noël, que vous en vendez un des deux comme neuf, personne ne devrait vous verbaliser et quant à savoir s'il s'agit vraiment d'objets personnels, j'avoue là aussi que je n'ai jamais vu un organisateur demander la preuve que votre service en porcelaine appartenait bien à votre grand-mère, mais il faut avoir cette règle présente à l'esprit. Elle définit la limite entre l'amateur qui se débarrasse occasionnellement de certains objets inutiles et le professionnel qui, lui, va acheter pour revendre.

J : - Et en tant que vendeur, est-ce que je peux refuser les chèques, par exemple ?

T : - Oui, oui, vous pouvez exiger d'être payé en espèces et refuser tout autre moyen de paiement. **Et en-dessous de 1500 euros, la remise d'une facture n'est pas obligatoire entre particuliers (7),** ça laisse de la marge quand même.

J :- D'accord. Un dernier mot sur les acheteurs cette fois. Est-ce qu'ils ont des droits ?

T : - Ah oui ! Ils ont surtout le droit de ne pas acheter si ça leur semble trop cher. **Mais, il faut savoir qu'ils bénéficient aussi, que le vendeur soit un professionnel ou un particulier, de la garantie légale des vices cachés (8).** Autrement dit, si l'objet acheté présente un défaut l'empêchant de fonctionner ou réduisant fortement son usage, il est possible d'exiger son remboursement ou une diminution des prix. Mais attention, comme son nom l'indique, le défaut doit être caché, c'est-à-dire non visible au moment de l'achat, donc je vous rassure Julien, si vous arrivez à fourguer à quelqu'un la thière ébréchée de votre grand-mère, normalement vous n'aurez pas à la rembourser.

J :- Alors, vous connaissez tout de ma grand-mère. Merci beaucoup Thomas. RTL consommateurs à retrouver bien entendu sur rtl.fr et puis bon vide-grenier, bonne brocante à tous ceux qui vont arpenter les brocantes en ce lundi de Pentecôte. Très bonne journée à vous tous !

<http://www.rtl.fr/actu/conso/les-vid-greniers-un-nouveau-sport-national-7783246863>